

24QUATRE HOLDING

Société par Actions Simplifiée à associé unique

Au capital de 140 400 Euros

Siège social :

4 Rue du Docteur Louis Perrier

34000 Montpellier

R.C.S. MONTPELLIER : 911 588 606

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le trente juin,

Monsieur Stéphane IWANOWSKI, détenant 140 400 actions,

Associé unique de la société 24QUATRE HOLDING, société par actions simplifiée au capital de 140 400 Euros,

A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la société, Monsieur Stéphane IWANOWSKI associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 ;
- Affectation du résultat ;
- Conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Rémunération du Président ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Décision n°1

L'Associé unique, après avoir pris lecture des comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2025** approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice, lesquels font apparaître **une perte de 801 euros**.

Décision n°2

L'Associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 faisant ressortir une perte de 801 euros, qu'il décide d'affecter de la manière suivante :

- Au poste « Report à nouveau » pour - 801 euros

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Décision n°3

L'assemblée générale prend acte de l'absence d'opérations à porter au rapport spécial sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Décision n°4

L'associé unique décide de maintenir l'absence de rémunération du mandat de Président, à compter du 1^{er} janvier 2026.

Décision n°5

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Stéphane IWANOWSKI
Associé unique, Président

I - Préambule

Préambule

Présentation de la société

La société 24QUATRE HOLDING, domiciliée au 4 RUE DU DOCTEUR LOUIS PERRIER 34000 MONTPELLIER a pour activité Activité de holding.

Présentation de l'exercice

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, constituent l'annexe et font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice.

Evénements postérieurs à la clôture

Evènement important survenu depuis la date de clôture de l'exercice

Le début d'année 2026 est marqué par la guerre en Iran et notamment par le blocage du détroit d'Ormuz par lequel transite, entre autres, près de 20% de la consommation mondiale de pétrole. Ces événements géopolitiques n'affectent pas directement les activités de la société, mais leurs effets vont se manifester indirectement à travers l'inflation, les taux d'intérêts, ainsi que les coûts des matières premières et de l'énergie.

Les perspectives pour la suite de l'année vont dépendre de la rapidité sur la résolution du conflit et de l'impact sur les marchés.

II - Principes généraux

Règlement comptable

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par l'Autorité des Normes Comptables n° 2022-06 du 4 novembre 2022, règlement homologué par arrêté du 26 décembre 2023, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux articles 121-1 à 121-5 du Plan Comptable Général, selon les principes d'établissement des comptes annuels : image fidèle, comparabilité et continuité d'activité, régularité et sincérité, prudence, permanence des méthodes ; et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Comptabilisation des frais de constitution, de transformation et de premier établissement en application de l'article 212-9	☒	N/A.
	☐	Actif comme frais d'établissement
	☐	Charges
Comptabilisation des frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport en application de l'article 212-9	☒	N/A.
	☐	Charges
	☐	Actif comme frais d'établissement
	☐	Imputés sur les primes d'émission et de fusion. Si la prime est insuffisante pour permettre l'imputation de la totalité des frais, l'excédent des frais est comptabilisé en charges.
Comptabilisation des coûts de développement et des frais de création de site internet en application des articles 212-3 et 612-1	☒	N/A.
	☐	Actif
	☐	Charges
Comptabilisation des frais externes afférents à des formations nécessaires à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles en application de l'article 213-8	☒	N/A.
	☐	Incorporation dans le coût de l'actif
	☐	Charges
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles en application des articles 213-8 et 213-22	☒	N/A.
	☐	Incorporation dans le coût de l'actif
	☐	Charges
Comptabilisation des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations financières en application des articles 221-1 et 222-1	☐	N/A.
	☐	Incorporation dans le coût de l'actif
	☒	Charges
Évaluation des titres des sociétés contrôlées de manière exclusive en application de l'article 221-4	☐	N/A.
	☐	Évaluation par équivalence
	☒	Évaluation au coût historique
Évaluation des stocks en application de l'article 213-34	☒	N/A.
	☐	Coût moyen unitaire pondéré (CUMP)
	☐	Premier entré, premier sorti (PEPS – FIFO)
Comptabilisation des frais d'émission des emprunts en application de l'article 212-11	☒	N/A.
	☐	Actif
	☐	Charges
Comptabilisation des subventions d'investissement en application de l'article 312-1	☒	N/A.
	☐	Capitaux propres
	☐	Produits
Engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires	☒	N/A.
	☐	Provision
	☐	Informations dans l'annexe
Comptabilisation des programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de l'article 214-10	☒	N/A.
	☐	Composant distinct de l'immobilisation
	☐	Provision pour gros entretien
Amortissement des primes de remboursement des emprunts en application de l'article 212-10	☒	N/A.
	☐	Au prorata des intérêts courus
	☐	Par fractions égales
Comptabilisation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible en application de l'article 213-9	☒	N/A.
	☐	Incorporation dans le coût de l'actif
	☐	Charges

Comptabilisation des coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible en application de l'article 213-9	☒	N/A.
	☐	Méthode à l'avancement
	☐	Méthode à l'achèvement
Comptabilisation des primes d'option en application de l'article 628-12	☒	N/A.
	☐	Étalées dans le compte de résultat sur la période de couverture
	☐	Constatées en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert
Report / déport du change à terme en application de l'article 628-13	☒	N/A.
	☐	Étalé dans le compte de résultat
	☐	Constaté en résultat au même moment que la transaction couverte ou dans la valeur d'entrée au bilan de l'élément couvert

III - Changements comptables

Changements comptables

La première application du règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de réglementation comptable au sens de l'article 122-1 du PCG.

Les modalités de mise en œuvre, incluant les modalités particulières de première application, figurent à l'article 27 du règlement.

En particulier, les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

L'application de ce nouveau plan comptable n'a pas d'impact significatif dans la présentation des comptes de la société qui nécessiterait une mention particulière.

IV - Actif immobilisé

Tableau des immobilisations - Cadre général

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	99 400	0	0	99 400
Participations	99 400	0	0	99 400
Total	99 400	0	0	99 400

Tableau des immobilisations - Aménagement du cadre général - Augmentations

Rubriques	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières	0	0	0	0	0
Participations	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0

Tableau des diminutions - Aménagement du cadre général - Diminutions					
Rubriques	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières	0		0		0
Participations	0		0		0
Total	0		0		0

Tableau des amortissements - Cadre général				
Rubriques	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprise de l'exercice	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	0	0	0	0
Participations	0	0	0	0
Total	0	0	0	0

Tableau des amortissements - Aménagement du cadre général - Augmentations				
Rubriques	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		0	0	
Participations		0	0	
Total		0	0	

Tableau des amortissements - Aménagement du cadre général - Diminutions			
Rubriques	Ventilation des diminutions		
	Elements transférés à l'actif circulant	Elements cédés	Elements mis hors service
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières		0	0
Participations		0	0
Total		0	0

V - Echéances des créances à la clôture

Valorisation des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

VI - Tableau état des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées				
Fournisseurs et comptes rattachés	180	180	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	180	180	0	0
Autres dettes	41 529	41 529	0	0
Groupe et associés	41 529	41 529	0	0
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	41 709	41 709	0	0

BILAN-ACTIF	Brut	Amort. et dépréciations	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024	Variation 1
Capital souscrit non appelé					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits et valeurs similai...					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours, avanc...					
Immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations tech., mat. et out. industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours, avance...					
Immobilisations corporelles					
Participations	99 400		99 400	99 400	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Immobilisations financières	99 400		99 400	99 400	
Actif immobilisé	99 400		99 400	99 400	
Matières premières, autres approvisionnement					
En-cours de production					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commande					
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances					
Charges constatées d'avance					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Créances					
Actions propres					
Valeurs mobilières de placement					
Instruments financiers à terme et jetons déte...					
Disponibilités					
Divers					
Actif circulant					
Frais d'émission des emprunts					
Primes de remboursement des obligations					
Ecart de conversion - Actif					
Total Actif	99 400		99 400	99 400	

BILAN-PASSIF	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024	Variation 1
Capital social ou individuel	140 400	140 400	
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Écart d'équivalence			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-81 908	-183 542	101 634
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-801	101 634	-102 435
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Capitaux propres	57 691	58 492	-801
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Provisions pour risques et charges			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	180	180	
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	41 529	40 728	801
Produits constatés d'avance			
Dettes	41 709	40 908	801
Ecart de conversion - Passif			
Total Passif	99 400	99 400	

Compte de résultat	du 01/01/2025 au 31/12/2025	%CA	du 01/01/2024 au 31/12/2024	%CA	Variation valeur 1	%Var.1
Vente de marchandises						
Production vendue						
Chiffre d'affaires net						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations et amortissements			139 077		-139 077	-100
Produits des cessions d'immo incorporelles et co...						
Autres produits						
Total des produits d'exploitation			139 077		-139 077	-100
Achat de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de mat. prem. et autres approv.						
Variation de stock (mat prem. et autres approv.)						
Autres achats et charges externes	-801		-801		0	0
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements sur immobilisations						
Dotations aux dépréciations sur immobilisations						
Dotations aux dépréciations sur actif circulant						
Dotations aux amortissements et provisions						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables immo incorporelles et corpor...						
Autres charges						
Total des charges d'exploitation	-801		-801		0	0
Résultat d'exploitation	-801		138 276		-139 077	-101
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transférée						
Opérations en commun						
Produits de participations			102 435		-102 435	-100
Prod. valeurs mob. et créances de l'actif immob.						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur dépréciations						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de VMP						
Produits financiers			102 435		-102 435	-100
Dotations financières aux amort. et dép.						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financièr...						
Charges nettes sur cessions de VMP						
Charges financières						
Résultat financier			102 435		-102 435	-100

Compte de résultat	du 01/01/2025 au 31/12/2025	%CA	du 01/01/2024 au 31/12/2024	%CA	Variation valeur 1	%Var.1
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-801		240 711		-241 512	-100
Produits exceptionnels			41 000		-41 000	-100
Charges exceptionnelles			-180 077		180 077	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-139 077		139 077	-100
Participation des salariés						
Impôts sur les sociétés						
BENEFICE OU PERTE	-801		101 634		-102 435	-101